



Consultation publique sur le « Second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé »

Le 18 juin 2015, le Conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a procédé à l'adoption du « Second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé (PSADR) » conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Ce document constitue un outil de planification permettant de coordonner les choix et les décisions des municipalités de la MRC en matière d'aménagement et de développement du territoire. Le second PSADR propose un certain nombre d'objectifs et de moyens de mise en œuvre visant à assurer une planification harmonieuse du territoire de la MRC. Plusieurs enjeux y sont abordés : urbanisation du territoire, agriculture, environnement, développement récréotouristique, transport, services publics, etc.

L'adoption du second PSADR demeure une étape importante du processus révisionnel, puisque ce document constitue l'assise sur laquelle s'appuieront les consultations qu'entend mener la MRC auprès de la population de son territoire. Les propositions d'aménagement et de développement qui y sont formulées peuvent avoir un impact significatif sur la qualité de vie des communautés qui composent la MRC. Il importe donc que les citoyens puissent s'exprimer sur le contenu du second PSADR, de manière à ce que ce document puisse faire l'objet d'un large consensus en plus de refléter, dans la mesure du possible, les attentes exprimées par ceux-ci. Dans ce contexte, la MRC tiendra sept (7) soirées de consultation publique au cours des prochaines semaines, afin de recueillir les commentaires de la population sur les divers objets de la révision du schéma d'aménagement et de développement. Ces consultations publiques se dérouleront aux dates, heures et endroits suivants :

- **Mardi 22 septembre 2015**, salle paroissiale de l'église Ste-Élizabeth de la municipalité de **Cantley**, située au 47, chemin Ste-Élizabeth à compter de 19 h

- **Lundi 28 septembre 2015**, école de la Montagne, située au 68, rue des Saules, municipalité de **Notre-Dame-de-la-Salette**, à compter de 19 h

- **Mardi 29 septembre 2015**, salle J-A Perkins, située au 17, rue du Manoir, municipalité de **Val-des-Monts**, à compter de 19 h
- **Mercredi 14 octobre 2015**, salle du Conseil de la municipalité de **L'Ange-Gardien**, située au 1177, Route 315, à compter de 19 h
- **Mercredi 4 novembre 2015**, Centre communautaire de la municipalité de **Pontiac** (secteur Luskville), situé au 2024, Route 148 à compter de 19 h 30
- **Jeudi 5 novembre 2015**, Centre administratif de la MRC des Collines-de-l'Outaouais (sous-sol), situé au 220, chemin Old Chelsea, municipalité de **Chelsea**, à compter de 19 h.
- **Lundi 23 novembre 2015**, complexe sportif La Pêche, situé au 20, rue Raphaël, municipalité de **La Pêche** (secteur Masham), à compter de 19 h.

Une fois le processus de consultation complété, le Conseil des maires de la MRC adoptera le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) en tenant compte des commentaires émis par la population et les municipalités de son territoire. Ce document de planification sera ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et ce, aux fins d'approbation. Lors de la réception de l'avis favorable du ministère à l'égard du SADR, ce dernier entrera officiellement en vigueur pour une durée approximative de 10 ans.

Monsieur Stéphane Mougeot
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim